

## **Vingt-deuxième réunion ordinaire de l'ICCAT**

La 22ème réunion ordinaire la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique a eu lieu à Istanbul, les 11-19 novembre 2011. La CIPS a été représentée par son président Marcel Ordan et vice-président Ferenc Szalay.

Au nom de la CIPS, M. Marcel Ordan, Président dans son intervention a présenté une déclaration de la CIPS – en partenariat avec l'IGFA :

« La Confédération Internationale de la Pêche Sportive (CIPS) a pris connaissance avec attention du rapport du SCRS, en particulier des recommandations du sous comité des statistiques concernant la pêche sportive et récréative, constatant que malgré les demandes du SCRS, de nombreuses données concernant celle-ci n'étaient toujours pas connues à ce jour.

En suivant, il nous est apparu dans les rapports annuels des CPC qu'effectivement, malgré la demande de l'ICCAT, les déclarations des données par cette pêcherie n'avaient toujours pas évolué de manière satisfaisante, soit parce que certaines CPC n'ont pas les structures nécessaires pour les récolter, soit elles en avaient les structures mais elles ne les ont pas utilisé.

A ce jour, il est important que les informations demandées par le sous comité des statistiques lui soient fournies le plus rapidement possible lui permettant ainsi de mieux connaître l'impact des prélèvements effectués par ces pêcheries.

Il nous avait semblé que le groupe de travail portant sur celle-ci avait offert ses connaissances aux CPC qui avaient des difficultés à recueillir les données demandées.

A notre avis, l'établissement de ces données ainsi que le poids socio-économique de cette pêcherie démontrerait comme certaines études l'ont déjà constaté, que les prélèvements sont faibles mais son poids socio-économique est important. Il ne faut pas oublier non plus qu'elle participe à des campagnes de marquage, et de ce fait doit être intégré dans la gestion des mers et océans. Nous demandons avec insistance à toutes les CPC de collaborer avec l'ICCAT afin de mieux connaître l'impact réel de cette pêche.

Cette déclaration a été réalisée en partenariat avec l'IGFA. «